



Avis d'Appel d'offres National (AAOI)
Avis d'Appel d'Offres International – Cas sans pré qualification

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024-2025 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fournitures des produits spécifique pour l'Agriculture en trois (03) lots:

Lots	Spéculation	Quantité (T)	Pureté Variétale (%)	Pureté Spécifique (%)	Pouvoir Germinatif (%)	Taux d'humidité (%)	Observation
Lot N°1	Riz	1250	98	98	85	12	Semences exemptes de toutes maladies
Lot N°2	Maïs	650	98	98	85	14	

Lot N°3 : Ananas (1 250 000 Rejets)

Les semences et rejets d'ananas seront fournis sur les sites indiqués par la Direction Nationale de l'Agriculture, dans un délai de trente (30) jours.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les semences en trois (03) lots. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offre international ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offre international ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Nationale de l'Agriculture et de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Conakry BP 576, Conakry, Guinée Tél (+224) 621 44 16 70; (+224) 622 67 27 21; email : asamoura@gmail.gov.gn / kstraore@magel.gov.gn et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres du lundi au Jeudi de 9H à 16H 30 mn et le vendredi de 9H à 12H.

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Une redevance de 0.60% sera payée à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaire ;

0,3% du montant Hors Taxes du marché sera payé à la DGCMF comme frais d'immatriculation du contrat.



12Section I. Instructions aux candidats

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de : **cinq millions francs guinéens (5 000 000 GNF)**.

Le montant est réparti comme suit :

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- c. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement sur orange money n° 611 41 23 17.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

Les entreprises intéressées doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plateforme à l'adresse de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://magel.gov.gn>.

Le dépôt physique est fait à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Personne Responsable des marchés publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le **à 10h 30 mn** date limite des dépôts. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et à date indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse suivante : Guinée-Conakry-Commune de Kaloum -Almamy, au secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés Publics dudit Ministère, numéro de téléphone 622 67 27 21, **le à 11H.**

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire d'un montant de : lot1 **Cinquante Millions Francs Guinéen (50 000 000 GNF)**, lot2 : **Quarante millions (40 000 000 GNF)** et pour le lot 3 : **Solxante Millions (60 000 000 GNF)**. Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valable pendant une durée de Cent Vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

La Secrétaire Générale du Ministère de
l'Agriculture et de l'Elevage


Madame DIALLO Hawa SYLLA



Sise au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 624 26 30 47 - Email : Info@magel.govgn

